

La coopérative de solidarité Les Choux Gras : La permaculture comme levier de développement

Laurence Alain – département d’anthropologie, Université Laval
Sous la direction de Manon Boulianne
Février 2020

Étude de cas produite dans le cadre du projet
*Vers une alimentation territorialisée et durable : une recherche participative pour
comprendre le système alimentaire de Québec (REPSAQ)*

Crédit photo : Nicholas Fecteau

À Saint-Damien-de-Buckland, une entreprise d’économie sociale s’est donné pour mission d’« expérimenter, produire, promouvoir et enseigner l’agroécologie et l’agroforesterie de proximité selon les valeurs, les principes et l’éthique de la permaculture » (site web de la coopérative).

Il s’agit de la Coopérative de solidarité Les Choux Gras, qui offre des services de design et d’aménagements comestibles, d’accompagnement de projets sous la forme de consultation et de conseils stratégiques, de formation liée à l’agroécologie et l’agroforesterie de proximité et de production maraîchère. Elle verse aussi dans la recherche et le développement. La coopérative vise à utiliser la permaculture comme levier de développement social, territorial et économique. Elle souhaite contribuer à la transition des pratiques agricoles vers un modèle qui prend soin de la terre, prend soin de l’humain et permet le partage équitable des ressources (site web de la coopérative).

Cette initiative sera décrite dans les pages qui suivent grâce à des informations majoritairement obtenues lors d’un entretien téléphonique que j’ai eu la chance de réaliser avec Nicholas Fecteau, alors directeur de la coopérative, en septembre 2019.



Qu’est-ce que la Coopérative de solidarité Les Choux Gras ?

La Coopérative de solidarité Les Choux Gras est une entreprise d’économie sociale qui dessert un grand territoire comprenant la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, l’est de l’Estrie et l’ouest du Bas-Saint-Laurent. Son but est de rejoindre tous ceux et celles qui ont un intérêt pour la permaculture, avec l’intention de modifier leurs pratiques agricoles, autant « monsieur et madame tout le monde » que des agriculteurs et agricultrices dont les activités ont un impact direct sur les sols cultivables. Les objectifs globaux de l’initiative tournent autour de trois grands axes, soit la promotion de la permaculture par la sensibilisation et l’éducation, le changement de vision par rapport à l’agriculture par l’adoption d’une approche innovante visant la régénération des sols et la création d’une expérience inspirante grâce au site modèle de permaculture localisé à Saint-Damien.

Création de Les Choux Gras

En septembre 2015, un groupe d'une vingtaine d'individus intéressés par l'agroforesterie se rassemble lors d'une rencontre dans Bellechasse. Un comité de réflexion chapeauté par La Contrée en Montagne dans Bellechasse¹ est alors formé. Par la suite, quatre personnes maintiennent leur adhésion au projet et s'investissent dans la création de la Coopérative de permaculture de Bellechasse, avec l'accompagnement d'un agent de développement du territoire. La Coopérative de solidarité Les Choux Gras est officiellement incorporée le 3 octobre 2017.

Bien que l'initiative ait pu profiter de l'accompagnement technique de deux ressources de Développement économique de Bellechasse lors de son démarrage, elle ne reçoit alors aucun appui financier. C'est donc bénévolement que ses instigateurs y travaillent. L'un d'entre eux, monsieur Fecteau, suit un cours de démarrage d'entreprise en vue du développement de la coopérative. C'est le décrochage d'un contrat de l'ordre des 25 000 \$, destiné à l'aménagement d'un parc écologique pour la Ville de Saint-Damien ainsi que la limitation des dépenses et des salaires qui permettent à l'initiative de mobiliser les ressources nécessaires afin de se développer et de s'incorporer. Il faut dire que l'incorporation à elle seule implique des frais à la Coopérative de développement régional du Québec.

Les membres instigateurs de la Coopérative de solidarité Les Choux Gras ont été motivés par leur passion pour la permaculture ainsi que par les réalités du milieu. De fait, pouvant miser sur l'expérience de monsieur Fecteau en

développement du territoire, ils ont pu réfléchir à des manières d'intervenir dans le milieu tout en étant sensibles à ses réalités socio-économiques. De plus, ils avaient une volonté de proposer quelque chose qui n'existait pas encore au Québec et qui suscitait déjà un intérêt. La permaculture était déjà développée à l'international et s'avérait être un modèle intéressant, peu coûteux, simple, respectant les milieux et permettant la régénération des sols. De fait, elle offre une alternative aux modes usuels d'exploitation, qui appauvrit les sols. C'est ainsi qu'ils en sont venus à l'idée de se servir de la permaculture comme levier pour développer le milieu autant au niveau agricole qu'au niveau social.

Ils ont visé dans le mille puisque les demandes et l'intérêt pour les produits de la coopérative étaient très forts dès le départ de la part de clients potentiels. La coopérative a dû prévoir de futurs contrats d'aménagement avant même son incorporation officielle. Monsieur Fecteau a d'ailleurs mentionné qu'au début, la coopérative semblait toujours avoir une longueur de retard puisque les gens étaient là avant qu'eux arrivent. Cela s'est avéré encourageant puisqu'il était manifeste que le milieu offrait un potentiel pour développer un système de production alimentaire alternatif.

Toutefois, le démarrage de la Coopérative de solidarité Les Choux Gras ne s'est pas produit sans difficulté. D'abord, l'absence de soutien financier pour le démarrage a rendu impossible la rémunération des ressources humaines pendant cette période. Cela signifie que les personnes ayant contribué au démarrage l'ont fait bénévolement en dehors de leurs emplois réguliers.

¹ La Contrée en Montagne dans Bellechasse est un OBNL de gouvernance territoriale partagée qui inclut « 4 municipalités dévitalisées [qui] ont fait le choix de se développer ensemble tout en respectant leurs couleurs locales et en valorisant leur culture rurale dans un cadre

de développement durable », soit Saint-Léon-de-Standon, Saint-Nazaire, Buckland et Saint-Philémon (site web : <http://www.contree-bellechasse.com/index.html>, 08-11-19).

Ensuite, il y a eu un défi politique de reconnaissance puisque la permaculture était connotée négativement au Québec. De 2015 à 2017, l'équipe derrière la coopérative a donc dû défaire les mythes et construire une crédibilité autour de la permaculture pour enfin obtenir un appui politique de la part des municipalités et des organisations régionales. Le plan d'affaires critiqué pour ses nombreux volets a aussi dû être défendu par ses membres pour qui il n'y avait pas de possibilité d'effectuer un volet sans l'autre à cause de leur interdépendance.

Puis, les instigateurs se sont heurtés à la méconnaissance de la forme coopérative de solidarité dans le milieu. De fait, plusieurs portes leur ont été fermées à cause du scepticisme face à ce modèle coopératif qui s'avère d'ailleurs non admissible à plusieurs programmes de soutien financier auxquels peuvent toutefois souscrire les entreprises privées et les OBNL. Cependant, l'équipe a tenu bon et a passé deux ans à peaufiner le projet pour que la coopérative soit durable. Comme monsieur Fecteau le fait remarquer, il est intéressant de noter que, malgré les croyances populaires, les chiffres prouvent que les coopératives ont généralement un plus haut taux de survie aux premières années que les entreprises privées.

Enfin, une autre série de difficultés correspond aux contraintes sur les terres agricoles soumises aux quotas de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et aux normes du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). De fait, le modèle agricole de la coopérative s'avérait non viable sur un terrain zoné agricole, mais, grâce à un concours de circonstances, l'équipe a pu faire l'acquisition à prix d'ami des terres des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours qui étaient en zone blanche, puisque situées dans un périmètre urbain. Ces terres sont soumises à des normes différentes des terres

agricoles et il est possible d'y exploiter une ferme éducative. Cette acquisition à prix d'ami a également permis à la coopérative de démarrer son site modèle à partir de trois hectares de culture, un verger de 40 pommiers, un lac, un chalet de retraite, une framboisière d'un hectare, un gros bâtiment qui a pu être reconverti en bureaux de travail et une serre qui a pu être rénovée.

Deux autres défis qui ont nécessité des adaptations de la part de l'équipe sont le contexte du milieu rural et la constitution de l'équipe en soi. D'une part, cette dernière a remarqué une faible réponse de son milieu, au niveau très local, notamment à son kiosque de vente de produits alimentaires issus de sa production et de celles des membres producteurs ; l'équipe l'attribue au milieu rural et à la présence d'un désert alimentaire dans son secteur. De fait, les gens habitant ce type de milieu ont l'habitude d'aller en ville pour faire leurs achats ; la coopérative doit donc réussir à se faire connaître suffisamment par les habitants locaux et à créer des liens avec ceux-ci afin qu'un changement d'habitude s'opère. C'est pour cette raison que, pour l'instant, une majorité des clients de la coopérative proviennent plutôt de l'extérieur, du milieu urbain. Effectivement, ce sont souvent des gens de la ville de Québec qui vont acheter végétaux et produits alimentaires à la coopérative et qui sont intéressés à démarrer des projets de permaculture. Pour ce qui est du défi au niveau de la constitution de l'équipe, il se situe dans la situation où des gens avec des personnalités fortes et des connaissances spécifiques doivent s'entendre et travailler de concert.

Au bout du compte, l'équipe a su persévérer et surmonter les obstacles en gardant en tête ses objectifs. De fait, la Coopérative de solidarité Les Choux Gras est pensée en fonction d'enjeux surpassant la logique d'entreprise. D'un côté, elle s'attaque à la destruction et à l'appauvrissement des sols en innovant dans le sens de la régénération de

ceux-ci et des cultures. De l'autre côté, la coopérative vise un changement de mentalité des gens par rapport aux pratiques agricoles dans leurs relations avec les sols. Le souhait de la coopérative est de « contribuer à l'océan du changement, goutte par goutte » à coup de petits et de grands projets, en adoptant et faisant adopter des pratiques agroécologiques contribuant à la lutte contre les changements climatiques, le lessivage et l'appauvrissement des sols (Fecteau 2019).

Pour ce faire, Les Choux Gras mènent des actions visant l'éducation des gens, la promotion de la permaculture et le rassemblement d'experts et de leur savoir-faire autour du développement de projets communs. Le site modèle de Saint-Damien se présente comme un projet global novateur pour que les gens puissent apprendre, s'inspirer, voir, expérimenter et produire en s'intégrant dans le design de la coopérative. Enfin, la coopérative désire s'afficher comme faisant partie de la solution aux enjeux environnementaux auxquels l'agriculture traditionnelle fait face actuellement.



Crédit photo : Nicholas Fecteau

Le fonctionnement de l'initiative

La Coopérative de solidarité Les Choux Gras compte cinq types de membres, soit des membres travailleurs, des membres producteurs, des membres consommateurs individuels, des membres consommateurs corporatifs et des

membres de soutien, et de bénévoles. La composition de l'équipe de travail est variable au cours de l'année puisque plusieurs personnes sont engagées par contrats, mais une trentaine de membres travailleurs et producteurs sont actifs en tout temps.

Les différents types de membres s'impliquent à des niveaux distincts de la coopérative. Les membres travailleurs comprennent les employés salariés et les bénévoles. Parmi les employés salariés se trouvent une douzaine de personnes à temps partiel et deux personnes à temps plein. Plusieurs des employés salariés font également des heures de bénévolat puisque la coopérative est encore en phase de démarrage. Pendant l'été, deux employés sont rémunérés grâce à des subventions salariales d'Emploi d'été Canada et un agronome travaille pour Les Choux Gras pendant 32 semaines chaque année. Les employés réalisent différents types de tâches, mais ils ont chacun leurs spécialités en lien avec les différentes installations, les projets et les contrats de la coopérative. Leur travail peut se faire sur le site qui comprend notamment un jardin, un verger, une pépinière et une serre, ainsi qu'à l'extérieur sur différents contrats d'aménagement, d'accompagnement et d'entretien, ou dans des activités d'éducation, de formation et de sensibilisation. Il y a aussi des employés chargés de l'administration et de la comptabilité. Les bénévoles effectuent des tâches sur le site à Saint-Damien ou des tâches administratives.

Les membres producteurs sont des personnes ou des petites entreprises situées dans la région qui ont des connaissances et de l'expérience à partager dans les domaines de l'agriculture, de l'horticulture, de la permaculture, de l'agroforesterie, du développement durable et, même, de l'art et du marketing territorial. Ils sont engagés par contrat pour donner des services professionnels parmi la gamme offerte par la coopérative, soit des services de formation,

consultation, design, aménagement comestible, accompagnement de projet ou recherche et développement. Ils peuvent, en parallèle, y vendre des produits issus de leur ferme. Une dizaine de ces membres effectuent différents contrats au cours de l'année; la formation en ligne de 18 heures intitulée «La permaculture : une culture en émergence» du Cégep Beauce-Appalaches, donnée par un membre producteur, en est un exemple. La coopérative valorise les «collaborations [avec des membres producteurs] en expérimentant des espaces de partage et d'échange afin d'élever [leur] portée collective et appliquer les principes de la permaculture» (site web de l'initiative).

Les membres consommateurs individuels sont des personnes qui désirent soutenir financièrement la coopérative; en contrepartie, ils obtiennent des rabais sur ses produits et services. Il en va de même pour les membres consommateurs corporatifs, constitués d'entreprises, de corporations ou de municipalités. Les membres de soutien, quant à eux, offrent un appui financier à la coopérative par solidarité et intérêt pour sa mission.

Depuis l'assemblée de fondation d'octobre 2017, la coopérative a un conseil d'administration de forme classique dont les membres se rencontrent de sept à huit fois par année pour des prises de décisions. Ces membres sont élus par vote à l'assemblée générale annuelle, occasion où tous les membres et collaborateurs intéressés sont réunis.

Les décisions d'action sont, quant à elles, prises au sein de chacun des six comités de la coopérative : formation et éducation, implication dans le milieu, recherche, innovation, développement et expérimentation, ressources humaines, finances et finalement, design. Chacun d'entre eux a un champ d'action clairement énoncé dans son titre, mais doit tout de même se rapporter au CA. En effet, ils sont responsables de respecter la mission de la coopérative et le budget alloué pour les différents

volets et il est de leur devoir de rendre des comptes à la direction et au CA. Ces obligations sont exigeantes en travail et en temps, mais elles assurent des décisions solides et difficilement révocables.

La Coopérative de solidarité Les Choux Gras a bénéficié d'un revenu brut de 62 000 \$ d'octobre 2017 à décembre 2018; celui-ci a grimpé à 190 000 \$ de janvier 2018 à décembre 2018; et les prévisions sont à la hausse pour les années à venir. Ses revenus proviennent de sources diversifiées.

De 2017 à 2019, la coopérative a compté sur trois principales sources de financement. Le prêt de la Caisse d'économie solidaire représentait 25 % du financement et les subventions du Fonds de développement du territoire et du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale, un autre 25 %. Le 50 % restant est autogénéré par les contrats d'enseignement, d'accompagnement de projets, de consultations à l'extérieur et, dans une moindre mesure, de la production maraîchère qui devrait croître dans les années à venir.

Pendant la même période, les dépenses ont été très élevées. 25 % du revenu a été investi sur le site (rénovations, plantes, arbres, terres), 25 % en dépenses matérielles (achat de végétaux et de produits de plantation), 30 % en salaires et 5 % en frais fixes, ce qui a permis de dégager un profit d'environ 15 %. Au fil du temps, il est prévu que les réinvestissements et dépenses matérielles diminuent et que les bénéfices augmentent. Une des façons dont la coopérative optimise ses ressources lorsqu'il est question de ses installations est de développer des projets qui remplissent plusieurs fonctions. Par exemple, le site de Saint-Damien sert à la fois de pépinière et de milieu éducatif; des projets d'aménagement deviennent aussi des lieux d'enseignement.

La coopérative a su s'intégrer dans un réseau de partenaires dès le tout début, puisque l'un des

membres instigateurs, en l'occurrence monsieur Nicholas Fecteau, a déjà été agent de développement communautaire dans la région. Les Choux Gras ont eu des contacts proches avec des acteurs en développement local, notamment La Contrée en Montagne dans Bellechasse et Développement économique de Bellechasse, qui ont aidé à développer la coopérative. Ce partenariat crée des opportunités de collaboration pour développer de nouveaux projets. La coopérative s'est aussi impliquée dans l'élaboration des Plans de développement de la zone agricole (PDZA) des MRC de Bellechasse et des Etchemins. De fait, la coopérative considère avoir une certaine responsabilité quant aux avancées obtenues dans ces plans par rapport à la façon de travailler les sols dans une optique de régénération. L'initiative travaille également en partenariat sur différents projets de la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches. Dans l'esprit de l'intercoopération, il lui arrive aussi de collaborer avec d'autres coopératives. C'était le cas notamment avec la Coopérative La Mauve (qui a dû fermer ses portes en janvier 2020), avec laquelle elle organisait des événements en tandem. Enfin, la coopérative est en partenariat étroit avec la municipalité de Saint-Damien, dans laquelle elle s'est implantée. En plus de pouvoir profiter de crédits de taxes et de contrats pour offrir des ateliers, Les Choux Gras ont senti le soutien de Saint-Damien et sa volonté que l'initiative fonctionne, malgré certaines hésitations, au début, par rapport à l'approche agroécologique. Toutefois, après une démonstration des projets par l'équipe de la coopérative, cette dernière a établi sa crédibilité auprès des Damiensois et Damiennes. Monsieur Fecteau mentionne que, désormais, la municipalité de Saint-Damien ressent une fierté et un sentiment d'appartenance par rapport à la Coopérative de solidarité Les Choux Gras.

Réalisations et défis

En 2019, la coopérative compte plus de 120 membres et réalise une centaine de projets par année. Une douzaine d'entre eux concernent l'aménagement, une dizaine l'accompagnement et environ 70 sont des formations diversifiées. Ces projets incluent, notamment, un contrat avec la MRC de Bellechasse qui consiste en un programme de sensibilisation et d'éducation sur le compostage qui touche 22 municipalités et plus de 1000 personnes. Pour ce qui est du kiosque de vente de produits alimentaires, il est fréquenté par une quinzaine de personnes par semaine. On espère que tous ces chiffres seront en croissance dans les années à venir.

Des facteurs qui influencent positivement l'utilisation des services sont la fascination qu'ont les gens pour la permaculture ainsi que la position géographique de Saint-Damien, à environ 75 kilomètres de la ville de Québec. Plusieurs citoyens de Québec se déplacent pour obtenir des services et des produits de la coopérative. La clientèle de Lévis est plus rare. Un autre élément qui influence l'utilisation des services est la saison. Toutefois, la coopérative n'est pas un projet saisonnier, c'est-à-dire qu'elle travaille été comme hiver, mais à un régime plus lent pendant la saison froide. Les membres de la coopérative en profitent alors pour effectuer des rénovations sur le site, réaliser des formations et travailler sur le design de différents projets d'aménagement. Cela permet de réduire l'achalandage pendant l'été et de mieux répartir le travail sur l'année. Souvent, les contrats sont signés à l'automne ou à l'hiver en prévision du printemps suivant, ce qui permet à l'équipe de planifier les projets concernés pendant l'hiver.

On avait prévu au départ que les services offerts par la coopérative allaient susciter de l'intérêt et plusieurs adhésions, mais la réponse positive des clients potentiels a surpassé les attentes. D'ailleurs,

l'importance de la demande a forcé Les Choux Gras à embaucher des ressources humaines supplémentaires dès son incorporation. Les membres instigateurs ont été surpris puisque la promotion de la coopérative ne s'est pas avérée nécessaire pour aller chercher de la clientèle. L'équipe de la coopérative en a déduit qu'elle avait une bonne raison d'être dans le milieu et qu'elle était arrivée au bon moment. Les Choux Gras ont d'ailleurs donné un nouveau souffle au milieu grâce à ses activités qui permettent de redynamiser Saint-Damien en prévision du départ des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours prévu en 2020.

On peut donc compter parmi les facteurs facilitants la réussite de la coopérative la bonne réponse qu'elle a suscitée auprès de la clientèle visée, un réseau de partenaires solidement établi dès le démarrage et les liens étroits qui existent entre les différents acteurs du développement économique dans Bellechasse. L'acquisition des terres de la congrégation religieuse des Sœurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours a aussi beaucoup facilité l'établissement de la coopérative.

Les deux facteurs ayant été plutôt limitants pour mettre sur pied la coopérative s'avèrent être la méconnaissance de la permaculture et de la formule « coopérative de solidarité » chez le grand public. Ces deux facteurs ont suscité beaucoup de scepticisme et les gens ont mis du temps avant de croire au potentiel des Choux Gras. Les membres instigateurs ont dû adapter leur vocabulaire pour parler de la permaculture, dans le plan financier notamment, où il est davantage question d'agroécologie que de permaculture. De plus, ils ont fait preuve de persévérance pour arriver à créer une organisation selon la formule coopérative, à laquelle ils tenaient ; ils ont essuyé des refus de collaboration et ont eu certaines difficultés à obtenir un appui politique et du soutien financier. Toutefois, tout autre statut juridique d'entreprise

était, selon eux, inconciliable avec les valeurs de la permaculture.

En 2019, au moment d'écrire ces lignes, Les Choux Gras font encore face à de nombreux défis. Le plus grand d'entre eux est de recruter des ressources humaines en quantité et en qualité suffisantes. Des contrats doivent parfois être déclinés faute de main-d'œuvre salariée pouvant les réaliser. Cependant, bien qu'il y ait peu de candidatures de gens désirant travailler pour la coopérative, celle-ci reçoit beaucoup d'offres de bénévolat. Cela est positif pour l'initiative puisque ses bénévoles s'avèrent très fiables et impliqués ; il est donc important de prendre soin d'eux, car ils constituent actuellement la clé du bon fonctionnement des Choux Gras. Enfin, la coopérative se heurte maintenant à la nécessité de mieux développer sa structure et sa vision en tant qu'organisation. Ainsi, elle pourra s'assurer que cette dernière soit clairement comprise par les membres, surtout les producteurs, afin qu'ils s'impliquent comme il est attendu d'eux.

À venir pour Les Choux Gras

La Coopérative de solidarité Les Choux Gras a des projets à court et à long terme. D'abord, elle est en train de développer un volet de transformation grâce à l'installation d'une cuisine dans ses locaux. Cette cuisine permettra notamment la mise en conserve et la lactofermentation d'une partie de la production, réduisant ainsi de possibles pertes. Elle pourra également servir pour des formations en lien avec la transformation alimentaire.

En outre, la coopérative désire développer un projet de recherche en gestion des matières organiques (les déchets « verts »), dans l'optique de produire du compost qui pourrait être utilisé en partie sur le site de Saint-Damien, une autre partie étant dédiée à la vente.

Enfin, un projet visionnaire que la coopérative aimerait développer, au cours de la prochaine

décennie, est une école rurale d'agriculture. On y enseignerait l'agroécologie, l'agroforesterie et l'agriculture. Ce modèle, déjà répandu en Europe, fait défaut au Québec. Les premières réactions au projet sont de bon augure, la commission scolaire de la région ayant déjà manifesté une ouverture.

Finalement, monsieur Fecteau a quelques conseils pour des gens désireux de développer une initiative semblable à la Coopérative de solidarité Les Choux Gras : avoir du cran, être bien préparé, être prêt à y consacrer beaucoup de temps et faire preuve de persévérance si on opte pour le modèle coopératif, car il présente plusieurs défis.

La coopérative de solidarité Les Choux Gras dans le système alimentaire

Grâce à la permaculture, la Coopérative de solidarité Les Choux Gras se pose comme alternative à l'agriculture traditionnelle. Concrètement, ses services s'attaquent aux visions dominantes de l'agriculture et du travail des sols et, plus spécifiquement, aux pratiques agricoles qui s'avèrent insoutenables à long terme. Elle veut les revoir avec des visées de culture du sol favorisant sa régénération. C'est dans cette optique que la coopérative souhaite faire de la recherche et développer de nouvelles techniques pour une production maraîchère à la fois biologique et relativement intensive grâce à une approche prenant appui sur la permaculture.

Bien qu'elle fasse de la distribution de légumes et de fruits par le biais de son kiosque, le secteur d'action principal de la coopérative dans le système alimentaire reste la production puisque c'est dans ce maillon qu'elle désire contribuer à une transition agroécologique. Cependant, ses membres sont conscients de l'interdépendance entre les différents maillons du système. La forme coopérative de solidarité permet d'ailleurs de regrouper des membres producteurs et des membres consommateurs. Enfin, ses intentions sont de

développer davantage les activités de la coopérative au niveau de la transformation alimentaire et de la gestion des résidus alimentaires. Elle désire aussi réduire le gaspillage à la base. C'est par l'exemple et l'éducation que la Coopérative de solidarité Les Choux Gras est déterminée à faire une différence.



Crédit photo : Nicholas Fecteau

Références

FECTEAU, Nicholas, 2019. Communication personnelle. Entretien réalisé par Laurence Alain (12 septembre 2019).

Site web, *La Coopérative de solidarité Les Choux Gras*. <http://www.leschouxgras.com/>, consulté le 26 octobre 2019.